

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1996

Attribution d'une subvention de 2 500 euros à l'Association les Lions du 8e, pour l'organisation d'une manche du "Tournoi National Jeunes" de tir à l'arc, du 14 au 16 mai 2016, dans le stade de Gerland à Lyon 7e

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/1996 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 500 EUROS A L'ASSOCIATION LES LIONS DU 8E, POUR L'ORGANISATION D'UNE MANCHE DU "TOURNOI NATIONAL JEUNES" DE TIR A L'ARC, DU 14 AU 16 MAI 2016, DANS LE STADE DE GERLAND A LYON 7E (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association les Lions du 8^e (dont le siège est situé 67 rue Pierre Delore à Lyon 8^e) a été désignée par la Fédération Française de Tir à l'Arc pour organiser une manche du Tournoi National Jeunes France de tir à l'arc, du 14 au 16 mai 2016, dans le stade de Gerland à Lyon 7^e.

Cette compétition réunira sur les 3 jours l'élite nationale des jeunes et espoirs, soit 200 participants.

Les archers s'affronteront après une séance d'entraînement le samedi, lors des qualifications le dimanche et pour terminer par les phases finales le lundi.

Plusieurs intervenants seront présents : la Fédération Française de tir à l'arc, le Comité Régional Rhône alpes de tir à l'arc, le Comité Départemental de tir à l'arc, la Ville de Lyon et plusieurs clubs de la Métropole.

Les objectifs de l'Association pour cette édition sont de :

- pérenniser cet événement à Lyon ;
- développer un championnat auprès des jeunes compétiteurs ;
- promouvoir cette discipline auprès du public lyonnais ;
- participer au développement de la pratique du tir à l'arc.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi d'organiser une compétition de qualité et de haut niveau dans cette discipline.

Cette année, l'Association sollicite une aide financière à hauteur de 3 000 euros pour l'événement. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 25 000 euros.

En 2015, l'Association les Lions du 8^e a perçu une subvention de 2 500 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 2 500 euros à l'Association les Lions du 8^e.

Vu l'avis du Conseil des 7^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de 2 500 euros est allouée à l'Association les Lions du 8^e pour l'organisation de la manifestation du championnat de France de tir à l'arc, du 14 au 16 mai 2016.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 6574, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT